

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.A)

Date : **03/10/2011** N : **70 BOURDERIES**

Valable jusqu'au : **22/09/2011**

Type de bâtiment : **Pavillon**Année de construction : **1935**Surface habitable : **59,07 m²**

Adresse : DPE____007000024L 10, rue de Pornic, 44100 NANTES Date de visite: 23/09/2011

Diagnostiqueur : Laurent RONGIER

BUREAU VERITAS - 8, Avenue Jacques Cartier 44800 Saint Herblain - Tél. : 02.72.64.47.19

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par **SGS** 191, avenue Aristide Briand - 94237 CACHAN Cedex. Le N° du certificat est **CDP-IMM00876** délivré le **08/11/2007** et

expirant le 07/11/2012.

Propriétaire :

Nom: NANTES HABITAT

Adresse: 25, rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

Propriétaire des installations communes :

Nom: NANTES HABITAT

Adresse: 25, rue Paul Bellamy - 44000 NANTES

Consommations annuelles par énergie

Obtenues par la méthode 3CL, version 15C, estimé à l'immeuble, prix des énergies indexés au 15/08/2010

	Consommations en énergies finales		Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	par énergie en kWh	EF .	en kWhEP	
Chauffage	Gaz naturel :	5 234 kWhEF	5 234 kWhEF	295 € TTC
Eau chaude sanitaire	Gaz naturel :	1 653 kWhEF	1 653 kWhEF	88 € TTC
Refroidissement		0 kWhEF	0 kWhEF	0 € TTC
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS		6 887 kWhEF	6 887 kWhEF	383 € TTC

Consommations énergétiques Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le (en énergie primaire) chauffage, la production d'eau chaude Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement sanitaire et le refroidissement Consommation réelle : 116.6 Estimation des émissions : 27.3 kWh_{EP}/m².an kg_{éqCO2}/m².an Logement Logement économe Logement Faible émission de GES 50 A Α 51 à 90 B 6 à 10 116.6 11 à 20 K_{Whep}/m².an 151 à 230 21 à 35 231 à 330 36 à 55 331 à 450 56 à 80 > 450 G > 80 Logement énergivore Forte émission de GES

Diagnostic de performance énergétique — logement (6.A)

Descriptif du logement et de ses équipements

	<u> </u>	<u> </u>	
Logement	Chauffage	Eau chaude sanitaire	
Murs: Pignons et façades: Mur en pierre de 55cm isolés par l'extérieur (Polystyrène 15 cm) Extension (SdB/W.C.):	Duval ThemaPlus Condens F25 avec programmateur		
Béton/Parpaings isolés par l'intérieur (Polystyrène 8 cm d'après plans de 1986)			
Toiture : Combles perdues isolé avec 24 cm de laine de verre	Emetteurs : Radiateurs fonte à robinet thermostatique	Ventilation : VMC Hygroréglable de type B	
Menuiseries: Porte parties communes avec double vitrage -menuiserie PVC			
Porte logement opaque pleine -menuiserie bois Fenêtres double vitrage avec volets			
-lame d'air argon de 16 mm -menuiserie pvc			
Fenêtres double vitrage sans volet -lame d'air de 6 mm -menuiserie bois			
Plancher bas : Sur terre-plein non isolé			
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh _{EP} /m².an	

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

NÉANT

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique etc...) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Constitution de l'étiquette énergie

La constitution de l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations énergétique du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.A)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmateur assure automatiquement cette tâche
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage:

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...)
 ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

 Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...).
 En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Electroménager (cuisson, réfrigération,...):

 Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique - logement (6.A)

<u>RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE</u>
Sont présentées dans le tableau suivant quelques travaux d'amélioration visant à réduire les consommations d'énergie du lot loué.

Mesures d'amélioration

Utilisation et entretien des volets afin de limiter les déperditions énergétiques en hiver ainsi que l'apport solaire en été. Maintenir en bon état les bouches de ventilation

COMMENTAIRES:

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie :

Pour plus d'informations : www.ademe.fr